



## MAIRIE DE CUVILLY

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du mardi 20 septembre 2016 à 20h00*

Le mardi 20 septembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est déroulé au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Hubert VECTEN.

Etaient Présents : MM : VECTEN Hubert, DUMONT Elisabeth, MAUPPIN Jean-Michel, BRECQUEVILLE Linda, VERYEPE Jean-Marie, DUMONT Philippe, GANTIER Brigitte, THUET Geneviève, FAUGERE Annie, VANDERSTICHELE Jean-Marie, WATEAUX Judicaël, HOCHART Jacques et TRIoux Jean-Claude.

Etaient Absents : MM : ODERMATT Franck avec pouvoir donné à THUET Geneviève et DETHIER Jérôme

Secrétaire de Séance : Mme GANTIER Brigitte

#### **1- Approbation du Compte-rendu**

Après lecture du compte-rendu du 28 juin 2016 et après un tour de table, celui-ci est adopté à l'unanimité des personnes présentes. Monsieur le Maire invite les membres du Conseil municipal à le signer.

#### **2- Désignation d'un secrétaire de séance**

Mme GANTIER Brigitte est désignée secrétaire de séance.

#### **3- Délibération sur la proposition du nom, du siège et du mode de gouvernance du futur syndicat d'énergies**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet de nom, de siège et de mode de gouvernance proposé pour le futur syndicat issu de la fusion de Forces Énergies et du SEZEO. Monsieur le Maire précise que ces éléments pourraient être utilement inscrits dans l'arrêté préfectoral portant fusion de Force Énergies et du SEZEO, afin que ce nouveau syndicat puisse travailler efficacement le plus rapidement possible dans l'intérêt de ses membres.

##### **Projet exposé** :

1) Nom : Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise.

2) Siège du nouveau syndicat : 20 rue Jean Jaurès - 60150 THOUROTTE.

3) Gouvernance : Comité Syndical composé via un découpage du syndicat en 8 secteurs.

##### **- Élection des délégués des communes (Article L5212-7 du CGCT) :**

\* Chaque commune adhérente au SEZEO procède à l'élection de deux délégués titulaires.

##### **- Élection des représentants de secteur [conseillers syndicaux] (Article L 5212-8 du CGCT) :**

- Détermination des secteurs géographiques : Le territoire du Syndicat est divisé en 8 secteurs géographiques, chaque commune adhérente au Syndicat appartient à un secteur.

La commune de CUVILLY appartient au Secteur du Ressontois, comprenant 23 autres communes.

##### **- Élection des représentants des secteurs géographiques :**

Dans chaque secteur défini à l'article précédent, les délégués élus des communes constituent le collège de secteur.

Tous les collèges de secteur sont réunis en assemblée générale afin d'élire leurs représentants au comité syndical.

Chaque collège de secteur élit en son sein trois représentants titulaires et deux représentants suppléants dans les secteurs dont la population est strictement inférieure à 20 000 habitants (population municipale, réf INSEE) et un représentant titulaire supplémentaire par tranche de 10 000 habitants.

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, l'ensemble des membres du Conseil Municipal adopte cette proposition.

#### **4- Sortie au Cirque de Compiègne pour les fêtes de fin d'année :**

L'ensemble des membres du Conseil Municipal décide d'offrir à nouveau pour les fêtes de fin d'année, 175 places pour le Cirque, le samedi 17 décembre 2016, à 17h00.

#### **5- Informations et questions diverses :**

*M. VECTEN Hubert : Informe les membres du Conseil Municipal que suite à l'augmentation de la fréquentation de la cantine et aux problèmes que cela peut engendrer sur le nombre de places assises dans le bus pour effectuer les trajets entre les écoles du regroupement et la cantine scolaire, il a pris contact avec un architecte afin d'avoir une estimation des coûts que pourrait engendrer la construction d'une deuxième cantine sur CUVILLY.*

*Il informe également que les travaux concernant la restauration des couvertures du chœur et du clocher de l'église Saint Eloi ont débuté et que le dépôt des candidatures à l'appel d'offres pour les travaux rue Julie Billiard aura lieu le 23 septembre 2016.*

*Un point sur le PLU et l'Assainissement a été fait.*

*Mme FAUGERE Annie : Souhaite savoir où en est le projet de construction du columbarium et jardin du souvenir. Elle propose de rapporter des photos de différentes constructions à la prochaine réunion.*

*M. WATEAUX Judicaël: Informe Monsieur le Maire qu'il a été surpris par les projections des bombes du feu d'artifice du 14 juillet malgré les dispositions prises.*

*M. HOCHART Jacques : Signale que suite aux mesures de sécurité nécessaires aujourd'hui qui prévoient la fermeture à clé de la grille d'accès à la Mairie et à l'école, il serait judicieux de faire installer une sonnette au niveau de cette grille afin de signaler plus facilement la présence d'une personne.*

*Il signale également le mécontentement de certains parents d'élèves concernant les toilettes inadaptés pour les élèves de CP.*

*M. VECTEN Hubert : Informe qu'il se renseignera pour la pose d'une sonnette.*

*M. VANDERSTICHELE Jean-Marie : Problème sur le sentier des vipères.*

*M. VECTEN Hubert : Annonce qu'il faut prévoir l'installation d'une barrière à l'entrée du sentier.*

L'ordre du jour étant épuisé et le tour de table effectué, le Maire lève la séance à 21h25.